



Achères, le 29 juin 2026

ATTESTATION

ORAGES VIOLENTS DU 27 JUIN 2026 EN PÉRIODE DE CANICULE ROUGE

Je soussigné, François DAZELLE, maire d'Achères, atteste des faits suivants :

- Depuis le 21 juin 2026, Météo France a placé le Département des Yvelines en vigilance rouge pour canicule extrême, enregistrant des températures jamais observées pour un mois de juin.
- Le samedi 27 juin 2026, de violents orages se sont déclarés en fin de journée sur le territoire d'Achères (78260). Ces intempéries violentes, caractérisées par des précipitations massives de pluie et de grêle et grêlons de plusieurs centimètres de diamètre, et de fortes rafales de vent, ont provoqué de graves sinistres sur l'ensemble du territoire communal.
- Nous déplorons de nombreuses inondations par ruissellement et refoulement d'égouts, ainsi que que des dégâts matériels importants touchant tant les structures publiques (bâtiments communaux, espaces verts et domaine public) que les biens privés des résidents et des entreprises locales (dommages sur les habitations, caves et garages inondés, véhicules abîmés, espaces verts privatifs endommagés...).

Pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,

François DAZELLE

